

plan urbanisme construction architecture **PUCA**

PRIX DE THÈSE SUR LA VILLE

> 14ème édition

> 2019



APERAU
Association pour la Promotion de
l'Enseignement et de la Recherche
en Aménagement et Urbanisme



**Caisse
des Dépôts
groupe**

**Institut pour
la recherche**

PRIX DE THÈSE SUR LA VILLE

> 14ème édition

> 2019

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture



APERAU

Association pour la Promotion de
l'Enseignement et de la Recherche
en Aménagement et Urbanisme



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE

**Institut pour
la recherche**



六福珠寶

街頭攝人

廟貌莊嚴

Sommaire

▶ Le Prix de thèse sur la ville	6
▶ Les partenaires du Prix	7
▶ Le mot de la Présidente du jury	8
▶ En mémoire de Marcel Roncayolo et Yannis Tsiomis	10
▶ Grand Prix 2019, Gaspard Lion	12
▶ Prix Spécial 2019, Pierre Maurer	24
▶ Prix Spécial 2019, Annarita Lapenna	34
▶ Thèses nominées au 1 ^{er} tour	45

Le Prix de thèse sur la ville

Organisé par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (Aperau internationale) et l'Institut CDC pour la Recherche, le Prix de thèse sur la ville a pour objet de récompenser les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, rédigées en langue française, et traitant de la ville avec :

- une ouverture interdisciplinaire,
- une dimension spatiale sensible dans la façon de traiter les thèmes abordés,
- une approche théorique et critique d'une part, concrète ou opérationnelle d'autre part, ces deux dimensions s'enrichissant l'une l'autre,
- une réflexion sur l'action et (ou) tournée vers l'action opérationnelle,
- une dimension personnelle et innovante dans la démarche,
- un cadre de référence international.

Comité d'organisation

- ▶ Lionel MARTINS, PUCA
- ▶ Bénédicte BERCOVICI, PUCA
- ▶ Christophe PERROCHEAU, PUCA
- ▶ Marc DUMONT, APERAU
- ▶ Laurent COUDROY DE LILLE, APERAU
- ▶ Isabelle LAUDIER, Institut CDC pour la Recherche

Jury du Prix de thèse sur la ville 2019

Présidente :

- ▶ Françoise POTIER, IFSTTAR

Membres :

- ▶ Patrice AUBERTEL, PUCA
- ▶ Francis BEAUCIRE, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- ▶ Martine BERGER, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- ▶ Monica-Isabel DIAZ, Ministère de la Cohésion des Territoires
- ▶ Rémi DORMOIS, Saint-Etienne Métropole
- ▶ Gabriel DUPUY, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- ▶ Annie FOURCAUT, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- ▶ Nicolas GILLIO, CEREMA
- ▶ Brigitte GUIGOU, IAU IdF
- ▶ Antonio GONZALEZ ALVAREZ, a'urba
- ▶ Louis HENRY, Institut CDC pour la Recherche
- ▶ Claude LACOUR, Université de Bordeaux
- ▶ William LE GOFF, AORIF
- ▶ Nicole LEROUSSÉAU, Université de Tours
- ▶ Christine MALE, Métropole de Lyon
- ▶ Jean-Pierre MAUGENDRE, Suez Environnement
- ▶ Michel MICHEAU, Sciences Po Paris
- ▶ Benjamin MICHELON, Groupe Huit
- ▶ Denise PUMAIN, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- ▶ Frédéric SEITZ, UTC
- ▶ Delphine SILLY, Ville de Lille
- ▶ Jean-Jacques TERRIN, ENSA Versailles
- ▶ Serge THIBAUT, Université de Tours
- ▶ Christian VANDERMOTTEN, Université Libre de Bruxelles

Les partenaires du Prix

Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) est un Plan interministériel de recherche et d'expérimentation placé sous la tutelle des ministères de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales, de la Transition écologique et solidaire, de la Culture, et de la Recherche. Le PUCA développe des programmes de recherche incitative, de recherche-action et d'expérimentation. Il apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

www.urbanisme-puca.gouv.fr

L'Aperau Internationale, l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme, regroupe des institutions d'enseignement supérieur du monde francophone qui s'engagent à appliquer les principes d'une charte de qualité dans les formations et diplômes en aménagement et urbanisme qu'elles délivrent. L'Aperau Internationale promeut également la recherche scientifique dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme, sous toutes ses formes.

www.aperau.org

L'Institut CDC pour la Recherche est un programme de la Caisse des Dépôts, au sein du Département de la Stratégie, qui a pour objet le soutien à des travaux de recherche dans les champs d'intervention stratégiques du groupe Caisse des Dépôts qui se déclinent en quatre axes : transition énergétique et écologique, transition numérique, transition démographique, transition territoriale.

www.caissedesdepots/fr/institut-cdc-pour-la-recherche

Le mot de la Présidente du jury

Au fil des ans, les membres du jury du Prix de thèse sur la ville ont à examiner des sujets toujours plus variés, sur des champs et sur des espaces étudiés par des approches innovantes. Et c'est tant mieux, car la palette des sujets de thèse contribue à la construction de nos connaissances sur la ville et de leurs rapports à nos interrogations permanentes sur ses transformations rapides et ses adaptations. Cette question de la connaissance est d'autant plus fondamentale que nos interrogations sont grandes sur l'évolution du monde urbain tant ici qu'ailleurs avec un ici aujourd'hui lié à l'ailleurs. Le Prix de thèse sur la ville est en ce sens primordial. Il encourage la jeune recherche urbaine et valorise des travaux de recherche issus de disciplines indirectement liées à la production de la ville ou tout au moins dont ce n'est pas l'objet principal.

En 2019, le jury a eu à instruire des thèses originales, dont la thématique principale porte sur l'histoire, sur les matériaux, sur l'urbanisme et l'espace public, sur les relations entre sociologie et urbanisme, sur l'agriculture urbaine, sur l'habitat et le logement, sur les services publics urbains, sur l'environnement, sur les sports et le tourisme, sur les modèles de ville, sur les villes et le risque, sur le droit de l'urbanisme... Cette diversité et cette richesse des approches et des sujets traités permettent d'appréhender en un temps court l'état de la recherche francophone sur les questions urbaines. Ces thèses ne sont pas, pour beaucoup d'entre elles, des thèses académiques stricto sensu, mais des thèses hors des disciplines

académiques qui conduisent à considérer d'autres approches, d'autres analyses. Elles impliquent ainsi des incursions dans d'autres domaines que celui affiché dans la section académique des candidats et par là même enrichissent notablement les travaux.

Des thèses originales pour un jury original. Par sa composition à parité de praticiens et de chercheurs, de disciplines variées (architecture, histoire, géographie, transport, économie, aménagement, urbanisme, droit, sciences politiques, ...), le jury, que j'ai eu l'honneur et le plaisir de présider cette année, affiche une préférence marquée pour l'interdisciplinaire et la recherche tournée vers l'action.

59 thèses ont été présentées en 2019. Douze thèses ont été nominées. Parmi celles-ci, le jury a attribué des prix à trois thèses de genre et de nature différents. Le Grand Prix, Gaspard Lion, analyse avec une qualité ethnographique remarquable une forme de logement non ordinaire - le camping résidentiel - qui s'est développé en masse ces dernières années en France en périphérie, voire en marge, des grandes agglomérations. Sa thèse apporte avec brio une pierre à l'édifice de la connaissance des formes de mal logement et de la pauvreté dans le périurbain. Un Prix Spécial a été attribué à la thèse d'Annarita Lapenna qui analyse, non sans une certaine poésie, les espaces végétalisés à Milan comme des espaces ouverts à de nouveaux modes de culture du projet urbain. Un autre Prix Spécial a été décerné à Pierre Maurer pour sa thèse qui examine avec une très grande finesse la

modernisation d'une ville, en l'occurrence Metz, en questionnant son architecture durant une période marquée par des ruptures architecturales et urbaines majeures.

Les travaux présentés pour l'édition 2019 portaient encore majoritairement sur des villes françaises. Cependant, un nombre plus important de thèses que l'édition précédente portaient sur des villes hors Europe, et je m'en réjouis. Malheureusement, cette année encore, le jury n'a eu à examiner que très peu de thèses francophones soutenues en Belgique, en Suisse, au Québec ou en Afrique du Nord. Le prix de thèse reste encore cette année très (trop ?) « franco-français ». On ne peut dès lors que renouveler encore nos encouragements aux doctorant.e.s des pays francophones à candidater en masse dès l'année prochaine !

Je retiendrais également qu'un très faible nombre de thèses portaient sur les effets des regroupements, sur les liens entre les villes et les nouvelles régions. Que deviennent par exemple Châlons-en-Champagne et Reims dans le Grand Est ? De même, je retiendrai une insuffisance des recherches concernant les questions liées aux enjeux du développement durable : énergie, écologie urbaine, économie sociale et solidaire, résilience, biodiversité en milieu urbain.

Enfin, la faible « orientation vers l'action » des thèses présentées cette année - une des ambitions du prix - semble se constater. Probablement, la portée opérationnelle reste un souci secondaire dans le monde de la recherche académique. Faut-

il le déplorer ? Compte tenu du raccourcissement des délais de préparation des thèses, le jury a eu ou aura sans doute moins d'occasions de lire des travaux de grande ampleur et très personnels sur des sujets originaux, plus difficiles à réaliser en quatre ans. Gageons que la jeune recherche à l'avenir comblera ces différents chantiers par ses travaux et sujets innovants !

Françoise Potier

Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux
Présidente du jury du Prix de thèse sur la ville 2019

En mémoire de...

L'année 2018 a vu la disparition de deux universitaires qui furent membres du jury du Prix de thèse sur la ville : **Marcel Roncayolo** et **Yannis Tsiomis**. D'autres hommages leur ont été rendus, mais je souhaite rappeler leur participation à cette opération.

Marcel Roncayolo (1926-2018) a participé à la création du Prix de thèse sur la ville. Président du jury des deux premières éditions, en 2006 et 2007, ce grand intellectuel de la recherche urbaine honora de son prestige ce tout jeune prix.

Cette participation fut pour lui un épisode dans une longue et très productive retraite, passée en région parisienne, après avoir été directeur adjoint de l'ENS, directeur d'études à l'EHESS et professeur à l'Université de Paris 10 Nanterre. Outre sa grande expérience de direction de recherche, c'est également pour la dimension interdisciplinaire de son approche que les fondateurs du prix (APERAU, CERTU, PUCA) l'avaient sollicité. Une interdisciplinarité qui se méfiait des effets de labellisations, comme il le disait souvent, mais qui passait aussi par une profonde connaissance des traditions intellectuelles et des points de vue spécialisés sur la ville, ainsi que par une pluralité de regards constitutive par exemple de son ouvrage *La ville et ses territoires* (1990). Son ouverture intellectuelle fut de bon augure pour un prix qui devait accueillir des thèses de provenance très variée, et donner suite par ses palmarès à toute la diversité de la recherche urbaine telle qu'elle s'est configurée dans le monde francophone depuis plusieurs décennies.

A travers une œuvre considérable, Marcel Roncayolo a développé, à sa façon, ce que chaque année le jury du Prix de thèse recherche dans les thèses présentées. « Réflexion sur l'action et (ou) tournée vers l'action opérationnelle » ? Cette formulation ouverte, inscrite dans les critères du Prix, résume bien un enjeu auquel l'entreprise intellectuelle « roncayolienne » s'est affrontée. Sa démarche, enracinée dans l'histoire économique et sociale comme dans la géographie française classique, croisa en effet la géographie « active » ou « aménageuse » des années 1950 et 1960. Mais il garda avec elle une distance, tout comme il en garda une avec les approches trop exclusivement théoriques, critiques, modélisantes ou dociles, de l'action publique qui caractérisèrent les années qui suivirent. Le recours à une histoire longue et aux temporalités, tel qu'il a pu le faire dans *l'Histoire de la France urbaine* (1985, tomes 4 et 5), fut une manière pour lui de complexifier un regard porté sur l'action publique ou collective. Son souci de faire un lien entre les réalités quantifiées, objectives et matérielles de la ville et la dimension représentée, mémorielle ou sensible accompagna un nouveau moment de la recherche urbaine en France, de *L'imaginaire de Marseille. Port, ville, pôle* (1990) à *Un géographe dans sa ville* (2016). Directeur de l'Institut d'Urbanisme de Paris (1991-1995), distingué en 2012 dans le cadre du Grand Prix de l'Urbanisme, Marcel Roncayolo a défendu l'idée que tout urbanisme ne se justifie que par le lien entretenu de façon exigeante avec la ville et « ses » territoires.

Yannis Tsiomis (1944-2018) fit partie deux années successives du jury du Prix de thèse, en 2016 et 2017. Ayant compté parmi les quelques passeurs existant en France entre le monde de l'architecture et l'Université, il y a représenté la recherche architecturale sur la ville. Mais sa culture immense et sa grande ouverture dépassant largement les cadres disciplinaires de l'architecture ont enrichi ses participations au jury du Prix.

Professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette puis directeur d'études à l'EHESS, Yannis Tsiomis, qui a dirigé de nombreux doctorants venus du monde entier, fut aussi un grand spécialiste d'Athènes et de la Grèce contemporaine qu'il avait quittée à la fin du régime des colonels. La refondation d'Athènes au XIX^{ème} siècle comme capitale d'un nouvel Etat taillé dans le monde Ottoman et sous influence européenne, a donné lieu aux passionnantes analyses spatiales de son dernier ouvrage *Athènes à soi-même étrangère. Naissance d'une capitale néo classique* (2017).

Ce très beau livre conclusif, issu de sa thèse d'Etat de 1983, a fait la synthèse de ses travaux les plus significatifs, un an avant son décès.

Yannis Tsiomis et Marcel Roncayolo furent les hommes de deux métropoles méditerranéennes, Athènes et Marseille, toutes deux indissociables de « leurs » territoires. Il se trouve que, international ou non, l'ancrage territorial « proche ou lointain » est souvent débattu au sein du jury du Prix de thèse sur la ville. Les trajectoires personnelle et savante de ces deux intellectuels, aussi chaleureux que généreux, montrent qu'une solide assise monographique peut être la condition d'une compréhension des faits urbains dans toute leur généralité.

Laurent Coudroy de Lille
Ecole d'Urbanisme de Paris
Pour le comité d'organisation
du Prix de thèse sur la ville

Grand Prix 2019, Gaspard Lion



Thèse de doctorat en sociologie sous la direction d'**Isabelle Backouche** et d'**Olivier Schwartz**, soutenue à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), devant le jury composé de :

- **Jean-Yves Authier**, Université Lyon II
- **Muriel Darmon**, CNRS/CSE, EHESS
- **Jean-Noël Retière**, Université de Nantes
- **Yasmine Siblot**, Université Paris 8

Quel est votre parcours universitaire et professionnel ?

Après une licence en géographie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et une licence en sciences politiques à l'Université Paris 8, j'ai réalisé un master à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), au sein de la formation « Territoires, Espaces, Sociétés », centrée sur les questions d'espace et de territoire. J'ai ensuite réalisé une thèse en sociologie, sous la direction d'Isabelle Backouche et d'Olivier Schwartz, à l'EHESS, au centre de recherches historiques (CRH), et à Paris Descartes, au centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS).

Parallèlement, j'ai, dans le cadre d'un contrat doctoral, enseigné à l'EHESS et à l'Institut d'Études Politiques de Paris, puis comme vacataire à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et enfin comme Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche en sociologie à l'Université Paris Nanterre. Je viens maintenant d'être recruté comme maître de conférences en sciences de

l'éducation à l'Université Paris 13 où je suis responsable du parcours de licence « Insertion et Intervention Sociale sur les Territoires ».

Comment s'est élaboré votre sujet de thèse ?

Mon sujet de thèse est né d'un mémoire de recherche réalisé en master sur la situation de personnes sans-domicile qui vivent dans des tentes et des cabanes au bois de Vincennes à Paris.

A l'issue de ce travail, j'ai réalisé qu'il existait très peu d'études sur ce type de situations intermédiaires, aux marges de la rue et du logement standardisé, en dépit de leur importance numérique et leur très fort accroissement depuis la fin des années 1980. Certaines formes d'habitat précaire n'ont presque pas, pour ne pas dire pas du tout, été étudiées, alors même qu'elles concernent de nombreuses personnes. Les travaux sur la « crise du logement » se sont en effet focalisés sur les villes et en particulier sur les grandes agglomérations et ont ainsi largement laissé de côté les situations de « mal-logement » et de pauvreté en milieu rural et périurbain.

"A l'issue de ce travail, j'ai réalisé qu'il existait très peu d'études sur ce type de situations intermédiaires, aux marges de la rue et du logement standardisé, en dépit de leur importance numérique et leur très fort accroissement depuis la fin des années 1980."

C'est donc dans l'optique de remédier à cet « angle mort » de la recherche que j'ai finalement décidé d'étudier les terrains de camping investis comme uniques lieux de résidences.

Quel impact sur votre carrière scientifique et/ou professionnelle attendez-vous de ce prix ?

Ce prix de thèse représente une opportunité pour diffuser les résultats de ma recherche auprès de différents publics, et peut-être permettre une meilleure prise en compte par les politiques pu-

bliques des formes de logements dégradées et non ordinaires situés dans les territoires ruraux et périurbains.

Il constituera également, je pense, une aide précieuse pour une publication de la thèse, mais aussi pour entreprendre de nouvelles recherches sur d'autres formes de « mal-logement » et de pauvreté présentes au sein des territoires ruraux et périurbains.

■ La thèse en résumé

“Habiter en camping. Trajectoires de membres des classes populaires dans le logement non ordinaire”

Thèse de doctorat en sociologie à l'EHESS, sous la direction d'Isabelle Backouche et d'Olivier Schwartz

Mots-clés : périurbain ; rural ; logement non ordinaire ; inégalités résidentielles ; classes populaires ; précarité ; expulsion ; travail social ; méthodes mixtes

À partir des années 1990, la « flambée » des prix du logement gagne les grandes villes pour s'étendre, dans les années 2000, à l'ensemble du territoire français. Aujourd'hui, les classes populaires sont nombreuses à vivre à la périphérie des grandes villes, des espaces où la précarité et la pauvreté sont loin d'être absentes. Surtout, les difficultés et les formes dégradées de logement apparaissent bien présentes, et même particulièrement importantes dans ces territoires. Les formes d'habitats « précaires » ou « non ordinaires » – entendus comme à faible droit sur le lieu habité parce que disposant de statuts dérogeant au droit commun locatif et peu protecteurs – sont en particulier nombreuses et en très forte augmentation depuis les années 1980 dans les territoires périurbains et ruraux où elles sont, depuis longtemps et de plus en plus, majoritairement concentrées.

Si un certain nombre de travaux ont pu documenter la dimension spatiale des inégalités et les effets croisés de la hausse du marché immobilier et du

délitement de la société salariale sur les trajectoires résidentielles et les conditions de vie des classes populaires en milieu urbain, les formes du « mal-logement » en milieu périurbain et rural en France sont, elles, restées presque totalement absentes de la littérature scientifique et donc extrêmement mal connues. Cette thèse entend remédier à « cet angle mort » de la recherche, en sortant des villes pour documenter et analyser les ressorts de situations de pauvreté et de difficultés de logement jusqu'alors quasi exclusivement pensées selon une grille de dynamiques, d'enjeux et de rapports sociaux liés au cadre urbain.

Plus particulièrement, cette thèse s'intéresse au camping résidentiel, phénomène d'ampleur et en pleine expansion¹, désignant la situation de

¹ Bien que ce chiffre comprenne un risque particulièrement élevé de sous-estimation du phénomène, 85 000 personnes vivaient aujourd'hui en « habitation de fortune », et plus de 200 000 en habitat mobile « dans de mauvaises conditions » d'après le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre. D'après cette dernière, il y aurait également aujourd'hui environ 100 000 personnes qui résideraient « à l'année » dans des campings détournés de leur fonction traditionnelle de loisirs et de tourisme en servant d'unique lieu de résidence – et jusqu'à 200 000 pour certaines associations de défense de cet habitat



personnes qui résident en camping non pour les vacances, mais en permanence, « à l'année ». À bien des égards, les terrains de camping investis comme unique résidence peuvent être considérés comme des points d'observation privilégiés sur ces formes quasi inconnues de logements non ordinaires dans les territoires périurbains et ruraux ainsi que, plus largement, sur les effets de la « crise » du logement sur les rapports au logement et à l'habitat des classes populaires.

À partir d'une enquête ethnographique intensive menée en immersion dans 5 campings de la région parisienne (267 jours d'« observation participante » durant 4 ans, dont 3 ans en résidant de façon intermittente dans une caravane installée dans un camping), d'une centaine d'entretiens réalisés auprès d'habitants, de gérants et d'acteurs institutionnels et associatifs et de l'exploitation de données statistiques et d'archives variées, la thèse documente aussi bien la diversité des situations résidentielles, des expériences vécues, des trajectoires et des styles de vie des habitants des campings que la commune précarité statutaire qui les rassemble. Elle poursuit ce faisant un double objectif : d'une part, documenter empiriquement cette forme de logement, en analysant les facteurs et les processus qui concourent à son développement et les « manières d'habiter » qui s'y déploient, ce afin de contribuer à la connaissance du « mal-logement » en milieu périurbain/rural ; et d'autre part, participer à la compréhension des processus de recomposition et de stratification in-

ternes aux classes populaires contemporaines, en tenant compte des lignes de clivage et des petites différences qui travaillent aujourd'hui l'espace des styles de vie résidentiels des groupes dominés.

Enquêter sur le logement non ordinaire au-delà du misérabilisme et du populisme : entre autonomie culturelle et logiques de stratification internes

Dans un premier temps, ce travail réinscrit le camping résidentiel dans la longue histoire des difficultés de logement des classes populaires, de manière à mieux saisir ce qui fait la spécificité de la « crise » contemporaine mais aussi de manière à montrer en quoi le camping résidentiel peut être considéré comme l'un des symptômes les plus emblématiques de l'entrée dans une nouvelle crise du logement. Il témoigne de l'existence d'une « zone grise » du logement particulièrement vivace qui, située entre la rue et le logement ordinaire, brouille considérablement les frontières entre le logement et le « non logement » établies à la faveur du long processus de protection sociale et de sécurisation du statut de locataire².

En partant du constat que les habitants des campings résidentiels – et plus largement les habitants de ce qu'il est convenu d'appeler le « mal-logement » – sont presque toujours saisis à travers un point de vue largement légitimiste, fortement empreint de misérabilisme, l'accent est alors mis

² Alors que les formes de logements non ordinaires, qui dérogent au droit commun et dont les statuts sont faiblement protecteurs, avaient connu une diminution sans précédent au cours des trois décennies d'après-guerre, la thèse montre que ces formes de logement effectuent une très forte réapparition à partir des années 1980, au point qu'elles se retrouvent dès le début des années 1990 aussi nombreuses qu'au début des années 1960.

ou membres de syndicats de gérants de camping. Aux Etats-Unis environ 20 millions de personnes résideraient aujourd'hui dans ce type d'habitat (dont plus de la moitié dans des terrains de camping), soit environ 7% de la population totale.

sur l'intérêt d'adopter une perspective qui, nourrie des apports de la sociologie des classes populaires, tienne compte à la fois de leur position dominée au sein de la hiérarchie sociale et résidentielle mais aussi de la spécificité de leurs pratiques culturelles et de leur rapport au monde. Autrement dit est soulignée la nécessité d'une « double lecture » à la fois légitimiste et relativiste, attentive à l'hétéronomie, aux inégalités et aux rapports de domination aussi bien qu'aux formes d'autonomie symbolique des cultures populaires. Gaspard Lion insiste également sur l'intérêt de prêter attention à la stratification interne au monde des campings, aux écarts de styles de vie en prenant en compte les ressources, les trajectoires sociales et résidentielles, les socialisations antérieures et les dispositions qu'elles ont construites, ainsi que les effets socialisateurs du camping résidentiel.

Le mobile-home comme alternative à l'habitat individuel inaccessible et comme moyen d'accès à la semi propriété populaire

Alors que les études existantes montrent en quoi les ménages populaires, voire les « petits moyens », qui parviennent à accéder à la propriété le font dans des conditions de plus en plus difficiles sur le marché résidentiel traditionnel, l'enquête révèle tout d'abord l'existence, pour des fractions populaires qui ne peuvent accéder à la propriété sous ses formes « pleines », de filières d'accès alternatives à la propriété, ou plutôt à la semi-propriété, par le bas et « informelles », sans aide ni reconnaissance des pouvoirs publics. Loin des représentations qui assimilent le camping résidentiel à la misère et au dénuement, elle dévoile ainsi la présence dans des campings « haut



Un chalet dans un camping haut de gamme



Aménagement et décoration des parcelles

de gamme » de personnes proches des fractions stables des classes populaires, intégrées au marché du travail et pouvant parfaitement se loger sur le marché résidentiel « classique », mais qui décident d'élire domicile dans des campings.

Il s'agit le plus souvent d'un projet d'accession à l'habitat individuel, déclenché par l'inaccessibilité croissante de la maison individuelle pour les classes populaires ainsi que par le développement de l'attractivité et de la sélectivité de certains campings et d'une partie du marché des mobile-homes. L'installation en mobile-home permet d'accéder aux plaisirs de la maison individuelle, de poursuivre une quête de respectabilité et de déployer un style d'habiter marqué par des caractères périurbains et ruraux et par un monde de loisirs populaires. L'enquête révèle néanmoins les limites et les risques attachés à cette accession, qui s'apparente à une pseudo-propriété, qui fait

des habitants, dépendant de la réglementation du tourisme et non du droit au logement, des semi-proprétaires, dépourvus de tous les droits liés à la propriété mais aussi de ceux inclus dans le statut locatif.

L'épreuve du déclassement et du logement intolérable

Avec l'augmentation des loyers et l'élargissement de la « crise du logement », un nombre croissant de personnes proches des fractions stables des classes populaires, voire des catégories sociales supérieures, jusque là intégrées sur le marché du travail et du logement, peuvent à la suite d'une « simple » rupture conjugale ou professionnelle se retrouver brutalement confrontées à d'importantes difficultés de logement. En conséquence, il arrive de plus en plus fréquemment que ces personnes soient contraintes de vivre dans des logements ne correspondant plus à leur statut social.

En analysant la manière dont peuvent être vécues ces situations de décalage entre espace social et espace résidentiel, l'auteur s'intéresse aux formes de déclasséement résidentiel en les analysant dans leurs dimensions objectives et subjectives.

L'analyse se porte d'abord sur les trajectoires, de la perte du logement à l'arrivée au camping en montrant l'importance du logement dans les dynamiques contemporaines de « déstabilisation des stables ». Après une rupture, ces personnes ont fait face à des difficultés pour retrouver un logement financièrement accessible et/ou adapté à leurs aspirations. Leur installation au camping est vécue comme une solution par défaut et temporaire, mais le provisoire se met à durer. Sont ensuite interrogés les effets du déclasséement résidentiel sur la perception de soi et sur les rela-

tions avec autrui. Synonyme de relégation sociale et d'humiliation, l'espace relationnel du camping n'est que très peu investi par ces protagonistes qui se coupent en outre d'un certain nombre de leurs relations sociales. Plusieurs aspects de l'expérience vécue des contraintes matérielles induites par l'habitat sont enfin abordés : le manque de confort éprouvé, les entraves pratiques et symboliques à l'appropriation de l'espace ainsi que les effets du temps et des socialisations résidentielles antérieures sur l'expérience de cet habitat vécu comme intolérable.

L'habitat précaire assumé ou l'expérience du « faire avec »

S'il existe généralement une corrélation assez forte entre conditions de logement objectives et opinions de satisfaction des occupants, les cas





Une construction d'un résident

de disjonction ne sont pas rares. C'est ce type de décalage qu'analyse ensuite ce travail. Certaines personnes occupant des habitats très sommaires éprouvent de fait une certaine satisfaction résidentielle. En mettant l'accent sur les singularités de leur statut et de leur trajectoire socio-résidentielle, soit de leurs dispositions incorporées, la thèse étudie les façons dont les pratiques d'appropriation, de défense et de résistance permettent de « faire rendre le maximum au minimum » et de trouver des formes de satisfaction au sein de ces campings.

Sont d'abord analysées les trajectoires de privation de logement personnel et d'installation au camping en montrant comment et pourquoi ces habitants issus pour la plupart des fractions les plus précarisées des classes populaires ont été exclus du parc du logement ordinaire et conduits

à investir le camping comme une « solution » durable et relativement satisfaisante. L'attention est ensuite orientée sur la façon dont ces habitants précarisés parviennent à faire « avec » les contraintes des habitats mais aussi à actualiser un ensemble de dispositions sociales et résidentielles héritées de leur socialisation primaire, qui sont au fondement d'un style de vie populaire auquel ils se montrent particulièrement attachés. Enfin, l'analyse se porte sur les ressources de la localité du camping ainsi que sur les formes de « protection rapprochée ». Sont mis en lumière les mécanismes de dons et de contre-dons dans lesquels s'engagent ces résidents précarisés afin de faire face aux difficultés économiques, ainsi que la façon dont ils trouvent au camping un lieu d'entre-soi social et communautaire protecteur, propice à l'autonomie symbolique.

Ethnographie d'un délogement

Dans un dernier temps, cette thèse analyse les implications de la précarité statutaire associée aux habitats non ordinaires en documentant ethnographiquement, aux différents moments de la procédure, le cas de la fermeture d'un terrain de camping résidentiel, soit aussi bien les pratiques de délogement, les logiques à l'œuvre et les procédés utilisés par la municipalité, que les perceptions et les réactions de la trentaine de résidents à l'année du lieu.

Est d'abord étudié le processus de constitution du camping comme problème public local. Les mesures que met en place la municipalité lorsqu'elle reprend la gestion du camping afin de « normaliser » la situation sont alors analysées, avant que ne soit étudié, « par le bas », le rôle d'un travail-

leur social dans la poursuite de cette politique. La thèse s'attache ensuite à documenter – scène après scène, pour mieux donner à voir le conflit en cours et l'évolution des forces qui s'y opposent – le processus de délogement et les raisons pour lesquelles il a été aussi difficile aux habitants d'y résister. Enfin, sont analysées les répercussions de cette procédure et, plus généralement, de ce climat d'insécurité, sur les trajectoires résidentielles à court et moyen terme, en montrant notamment pourquoi tous les habitants ne réagissent pas de la même manière face à la pression au départ qui s'exerce sur eux, et pourquoi, en fin de compte, l'événement ne les déstabilise pas également dans leurs parcours résidentiels.

Outre une meilleure connaissance du phénomène, la thèse entend ainsi apporter des éléments de compréhension sur les processus d'expulsions



Caravane et mobile-home abandonnés après un délogement



locatives, qui restent, aussi bien en France qu'aux États-Unis, très peu étudiées, en dépit de leur caractère massif et croissant et des enjeux qui y sont associés.

En conclusion...

En conclusion, Gaspard Lion revient sur quatre grandes séries de résultats traversant la thèse.

En premier lieu, il précise en quoi ce travail apporte des éléments de compréhension des mouvements en cours de différenciation et de recomposition internes aux classes populaires contemporaines par la mise au jour de divers processus structurels de précarisation des trajectoires socio-résidentielles.

En deuxième lieu, il insiste sur l'importance des séparations et des divorces, à côté de la détérioration du marché de l'emploi et de la hausse des prix de l'immobilier, dans les difficultés croissantes que rencontrent les classes populaires pour accéder à la propriété, ainsi que dans les dynamiques contemporaines de « déstabilisation des stables », encore trop souvent perçues uniquement à l'aune de la question des transformations du travail et de l'emploi. Alors qu'il existe de nombreuses études sociologiques sur la diversité des manières de vivre la privation d'activité professionnelle, beaucoup plus rares sont les enquêtes qui documentent la diversité des rapports à la « norme logement » en situation d'habitat non ordinaire. Gaspard Lion précise alors dans sa conclusion la façon dont ce travail vient combler ce manque, d'une part en apportant des éléments empiriques sur la pluralité des effets de cette norme en matière de pratiques et d'identités des habitants, et d'autre part en mettant en lumière l'existence de manières différenciées pour « faire avec » le discredit associé à l'habitat et accéder à une image de soi plus valorisante.

En troisième lieu, il souligne l'intérêt d'une approche qui croise le passé incorporé des habitants avec les propriétés des lieux de résidence pour saisir les manières d'habiter des individus. Il insiste notamment sur le fait que sa thèse permet de mettre en lumière le rôle des dispositions populaires dans la façon d'appréhender et de s'approprier cette forme d'habitat « non ordinaire » que constitue le camping résidentiel. Il met également en exergue un autre résultat de la thèse : le fait qu'il est apparu que les expériences résidentielles étaient liées non seulement aux qualités physiques et au degré d'équipement de ces habitats – comme cela est généralement souligné au sujet des logements dégradés –, mais aussi aux spécificités de leur forme (le fait qu'il s'agisse dans ce cas d'habitats individuels), du statut d'occupation (le fait que ces habitants en sont, pour la quasi-totalité, propriétaires), ainsi que de leur localisation (le fait que ces habitats soient situés dans des environnements périurbains à morphologie rurale) – autre paramètre trop souvent négligé lorsqu'il est question de « mal-logement ».

En quatrième et dernier lieu, il revient sur l'importance du statut juridique d'occupation dans les situations de précarité résidentielle. La thèse montre en effet que si ces habitants sont placés dans une situation d'incertitude face à l'avenir, cette insécurité statutaire ne préjuge toutefois en rien de la durabilité effective de ces installations. Ces dernières sont en moyenne beaucoup plus pérennes que d'autres formes d'habitat comme les bidonvilles contemporains ou les squats, dont la durée de vie n'excède généralement pas plus d'un an, voire quelques mois. La conclusion insiste par conséquent sur l'importance de comprendre en termes de révocabilité permanente, et non d'instabilité, de discontinuité ou d'intermittence,



la précarité de ces habitats non ordinaires, ou du moins d'un certain nombre de ces habitats, trop souvent, pour ne pas dire systématiquement, associés dans la littérature à l'idée de mobilité, de « passage », de « temporaire » ou d'« éphémère ».

Pour terminer, Gaspard Lion rappelle l'importance, sur la question des processus de délogement, de ne pas souscrire à une vision trop homogénéisante. D'une part, le court moment de

l'officialisation de l'expulsion ne constitue qu'une séquence parmi d'autres d'un processus fait de rapports de persuasion, de domination et de résistance entre les habitants et les institutions chargées du délogement. D'autre part, les réactions face à la pression au départ, tout comme les conséquences du délogement sur les devenir socio-résidentiels, sont fortement différenciées en fonction des ressources, des trajectoires et des expériences antérieures.

Bibliographie

Authier J-Y. (2012), *Espace et socialisation : regards sociologiques sur les dimensions spatiales de la vie sociale*, Saarbrücken, Éditions universitaires européennes.

Backouche I., Ripoll F., Tissot S., Veschambre, V. (eds.) (2011), *La dimension spatiale des inégalités. Regards croisés des sciences sociales*, Presses Universitaires de Rennes.

Bonvalet C., Gotman A. (eds.) (1993), *Le logement, une affaire de famille. L'approche inter-générationnelle des statuts résidentiels*, Paris, L'Harmattan.

Bugea F. (2013), *Logement, la spirale des inégalités. Une nouvelle dimension de la fracture sociale et générationnelle*, Paris, Presses Universitaires de France.

Cartier M., Coutant I., Masclet O., Renahy N., Siblot Y. (2015), *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Paris, Armand Colin.

Dietrich-Ragon P. (2011), *Le logement intolérable. Habitants et pouvoirs publics face à l'insalubrité*, Paris, Presses universitaires de France.

Gilbert P. (2014), *Les classes populaires à l'épreuve de la rénovation urbaine. Transformations spatiales et changement social dans une cité HLM*, Lyon, Lumière Lyon 2.

Grignon C., Passeron J-C. (1989), *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil.

Lahire B. (2012), *Monde pluriel*, Paris, Seuil.

Robert C., Vanoni D. (2007), *Logement et cohésion sociale. Le mal-logement au cœur des inégalités*, Paris, La Découverte.

Schwartz O. (1998), *La notion de « classes populaires »*, Habilitation à diriger des recherches en sociologie, Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

Prix Spécial 2019, Pierre Maurer



Thèse de doctorat en histoire de l'architecture sous la direction d'Hélène Vacher et d'Anne-Marie Châtelet, soutenue à l'Université de Lorraine, devant le jury composé de :

- Karen Bowie, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette
- Jean El Gammal, Université de Lorraine
- Yankel Fijalkow, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris Val de Seine
- Loïc Vadelorge, Université de Paris-Est Marne-la-Vallée
- Joseph Abram, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Quel est votre parcours universitaire et professionnel ?

Après 5 années de formation au sein de l'École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) de Nancy, j'ai obtenu mon diplôme d'État d'architecte en 2012. En décembre de la même année, je me suis inscrit en doctorat à l'Université de Lorraine. Le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC-EA7490), au sein duquel j'ai poursuivi mes travaux de thèse, était rattaché à l'école doctorale Fernand Braudel.

Dès 2013, j'ai couplé mes travaux de recherche avec des activités d'enseignement comme vacataire à l'ENSA de Nancy, assurant des cours, des travaux dirigés ou des séminaires pour des étudiants allant de la 1^{ère} à la 5^{ème} année d'études. Parallèlement, j'ai participé à plusieurs projets de recherche du LHAC, traitant essentiellement du patrimoine architectural en Lorraine.

À la rentrée 2018, j'ai obtenu un poste de maître de conférences associé dans le même établissement. Je poursuis aussi depuis lors mes travaux de recherche au sein du LHAC, notamment sur la thématique du patrimoine mondial ou encore sur l'histoire de l'enseignement de l'architecture.

Comment s'est élaboré votre sujet de thèse ?

Cette recherche en histoire de l'architecture a pour origine un questionnement déjà ancien sur l'architecture et la ville de façon large : comment se construisent-elles ? Une sensibilité personnelle particulière concerne les projets non construits ou démolis. Ces interrogations se sont essentiellement cristallisées sur le cas de la ville de Metz, comme objet d'étude intrigant, offrant de vastes possibilités de recherche.

Le travail de thèse fait suite à deux mémoires réalisés en fin des cycles licence et master à l'ENSA de Nancy. Le premier portait sur les dimensions

pittoresque et paysagère de la ville de Metz telle qu'aménagée par les autorités allemandes durant l'annexion de 1871-1918. Le second s'intéressait à la période de l'entre-deux-guerres, sur la même ville, et montrait l'existence d'une politique municipale de l'architecture, avec des projets insoupçonnés et l'apport de très grands architectes français, tels Henri Prost, les frères Perret, Tony Garnier ou encore Roger-Henri Expert.

Ces premiers travaux de recherche m'ont conduit à m'intéresser davantage à cette ville, en poursuivant mes études dans le cadre d'un doctorat. L'exercice engagé alors devait initialement balayer plus de la moitié du XX^e siècle, pour comparer l'apport des politiques respectives de différentes municipalités. Mais il est très vite apparu nécessaire de restreindre le champ d'étude à une chronologie plus limitée, en abandonnant l'idée de comparaison. Un bornage chronologique de 24 années a donc été arrêté, correspondant aux mandats municipaux du maire Raymond Mondon.

Ma thèse s'inscrit dans la continuité de recherches sur la fabrique de la ville, qui ont déjà pu être menées sur Caen, Grenoble, Nancy ou encore Marseille. Elle se place dans le prolongement de deux analyses sur Metz. La première a été menée par Christiane Pignon-Feller, sur la période 1848-1918, dans le cadre de sa thèse de doctorat, qui a été publiée en 2005 puis 2013 sous l'intitulé « Metz. Les métamorphoses d'une ville ». La seconde, à laquelle j'ai pu apporter ma contribution, a été menée avec Christiane Massel et Christiane Pignon-Feller, sur l'architecture et l'urbanisme de la période de l'entre-deux-guerres, et qui a donné lieu à la publication « Metz au temps de l'Art déco » en 2016.

C'est dans le prolongement de ces travaux que s'est inscrit mon travail de thèse. Deux questions principales semblaient émerger : comment la ville avait-elle évolué, et quelles sont les raisons de cette rupture avec le tissu ancien que j'avais rapidement perçue ? Venant combler une lacune historiographique, cette recherche présente donc un caractère inédit tant par son objet d'étude, que par les sources mobilisées et par l'iconographie convoquée.

Quel impact sur votre carrière scientifique et/ou professionnelle attendez-vous de ce prix ?

Ce prix est un formidable encouragement à approfondir encore mes recherches et à en diffuser les résultats. Il va évidemment concourir à la visibilité de ce travail, d'autant plus importante dans la perspective de sa prochaine publication et d'autres modes de valorisation sur lesquels je travaille actuellement. Ce prix national permet également de montrer que les résultats de mon travail ne se limitent pas uniquement à Metz et sa région, mais ont des résonances plus vastes. Je tiens donc tout particulièrement à remercier le jury pour la lecture qu'il a su faire de ce travail. Je lui exprime ici toute ma reconnaissance, car c'est un honneur pour moi de recevoir ce prix, coup de projecteur sur ce travail et gage de sérieux qui donnera nécessairement une crédibilité supplémentaire à mes travaux futurs.

■ La thèse en résumé

“Architectures et aménagement urbain à Metz (1947-1970). Action municipale : la modernisation de la ville”

Thèse de doctorat en histoire de l'architecture à l'Université de Lorraine, sous la direction d'Hélène Vacher et d'Anne-Marie Châtelet

Mots-clefs : Metz, architecture, aménagement urbain, modernisation, action municipale, histoire.

Le 31 décembre 1970 s'éteint Raymond Mondon (1914-1970), ministre des Transports depuis juin 1969 dans le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas. La maladie a eu raison de cet homme alors en pleine ascension politique. Ce député de la Moselle depuis novembre 1946, fut élu maire de Metz en 1947, à l'âge de 33 ans. Il a administré cette ville durant près d'un quart de siècle. Son bilan municipal comprend l'augmentation conséquente de la superficie communale, une activité constructive croissante, la création d'importantes liaisons autoroutières, le développement de l'enseignement supérieur ou encore le positionnement de la ville comme capitale régionale. Cette thèse interroge le bilan contrasté de ces 24 années en matière d'aménagement urbain et de production architecturale, à travers le prisme de l'action municipale.

De 1947 à 1970, quelles furent les politiques urbaines mises en œuvre pour faire croître la ville et dans quelles mesures tenaient-elles compte de son héritage parfois singulier ? Comment la ville se construit-elle ? Quelles sont les interactions entre les différents acteurs de la construction et quelles

incidences peuvent-elles avoir ? Comment la ville se positionne-t-elle par rapport à l'évolution des procédures législatives et réglementaires relatives au changement urbain ? Enfin, quelles interférences peut-on percevoir entre les différents lieux de décision ?

De la lutte contre l'habitat insalubre et de la résorption de la crise du logement de l'après-guerre aux opérations de rénovation urbaine des années 1960, en passant par la création de grands ensembles de logements collectifs, cette thèse interroge la modernisation de la ville. Outre les projets architecturaux, elle explore également l'évolution des limites territoriales de cette commune militaire annexée deux fois en moins d'un siècle. Professionnels de la construction, hommes politiques, agents administratifs ou encore riverains sont conviés au sein de ce travail de recherche afin d'éclairer les processus par lesquels la ville se construit et se transforme durant des années marquées par une forte croissance.

Comprendre la modernisation d'une ville à travers l'action municipale

La recherche questionne l'architecture d'une ville durant une période marquée par des ruptures architecturales et urbaines majeures. Metz est

choisie ici comme un observatoire des mutations d'une ville entre 1947 et 1970. Non seulement elle s'agrandit, mais de nouveaux gabarits d'architectures viennent questionner les tissus urbains existants, ainsi que le rapport intra muros/extra muros. Le lien entre ville contemporaine et ville ancienne semble atteindre un point de difficulté singulier, inédit dans l'histoire de l'architecture par l'ampleur des débats qui se concentrent essentiellement au cours des années 1960. De plus, la ville est marquée par la forte présence de l'armée, qui la contraint dans son développement urbain.

Pour analyser la production architecturale et l'aménagement urbain de la ville de Metz, l'hypothèse posée présume que l'entité communale, gérée par des personnalités élues et des agents administratifs, constitue une entrée pertinente. Les débats au sein des assemblées municipales,

mais également le travail des services techniques et la production bâtie constituent le terreau d'une réflexion sur la production architecturale et urbaine d'une ville. Ce parti pris justifie le bornage chronologique, délimité par les dates d'élection et de décès du maire Raymond Mondon. Au-delà de son action, l'objectif est de comprendre les réseaux d'intervenants qui participent à la fabrication de la ville. Député, puis ministre, en plus de ses fonctions d'élus local, le maire de Metz pose au chercheur la question du lien entre Paris et la province dans l'élaboration de projets urbains.

Dans cette période de croissance et d'expansion urbaine, l'action municipale est interrogée pour comprendre les réalisations architecturales et l'aménagement urbain à Metz, alors qu'une politique globale de modernisation est engagée. Ce travail se développe au travers de deux axes



Le chantier de la place Coislin, au cœur de la ville de Metz, vers 1970 (collection Maxime Bucciarelli)



d'analyse : l'aménagement et la production architecturale durant les années de croissance d'une part ; l'histoire des politiques urbaines, entre gouvernement local et pouvoir national d'autre part.

Les sources sollicitées durant la recherche sont principalement des sources locales, conservées pour une majeure partie au sein des archives municipales de Metz. D'autres ont également été mobilisées aux archives départementales de la Moselle, prolongées par des recherches dans d'autres fonds d'archives (archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine, Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle/Cité de l'architecture et du patrimoine, archives privées, etc.). Le dépouillement d'un quotidien local (*Le Républicain Lorrain*), et sa confrontation à d'autres journaux et revues, a permis une remise en contexte des opérations architecturales et urbaines étudiées. Tout au long de la recherche, des visites *in situ* et l'analyse architecturale et urbaine des opérations ayant émergé des documents dépouillés ont permis d'établir des corrélations entre différents projets, de comprendre leur insertion au cœur de la ville et de mieux cerner leur place dans le territoire. L'importance de certains projets n'est apparue qu'à la découverte de leur réalité construite, les archives se montrant lacunaires voire étrangement silencieuses sur quelques opérations. Outre l'étude d'une littérature spécialisée conséquente, une demi-dizaine d'entretiens a été menée pour mettre à l'épreuve les hypothèses, ce qui a permis de les conforter dans bien des cas.

Un travail d'analyse systématique des comptes rendus des conseils municipaux a enfin permis de faire émerger des thématiques ainsi qu'un panorama des projets architecturaux et urbains présentés aux élus. Les thématiques nées de ce travail ont

ensuite été mises en regard avec les travaux issus des autres recherches en archives ainsi qu'avec les ouvrages qui constituent la bibliographie. Un plan chrono-thématique a alors été conçu, chacune des trois parties de la thèse correspondant à une période donnée : de l'élection de Raymond Mondon en 1947 au déclassement des dernières fortifications en 1954 pour la première, avec une incursion durant la période 1940-1947 guère abordée pour le moment sur les questions d'architecture et d'urbanisme ; de 1954 à 1962, avec l'extension des limites communales pour la deuxième période ; de 1962 au décès de Mondon en 1970 pour la dernière période. Les bornes chronologiques correspondent donc à des dates importantes du gouvernement local de Metz. Au sein de ces trois cycles, l'analyse se concentre toutefois sur des approches thématiques, en abordant des cas d'études spécifiques qui permettent de caractériser la production architecturale de chaque période. Par la description, l'interprétation et l'analyse de ceux-ci, le discours se construit, à mesure qu'est éprouvée, par des visites *in situ* et des communications diverses, la véracité des hypothèses avancées.

Une modernisation au bilan contrasté

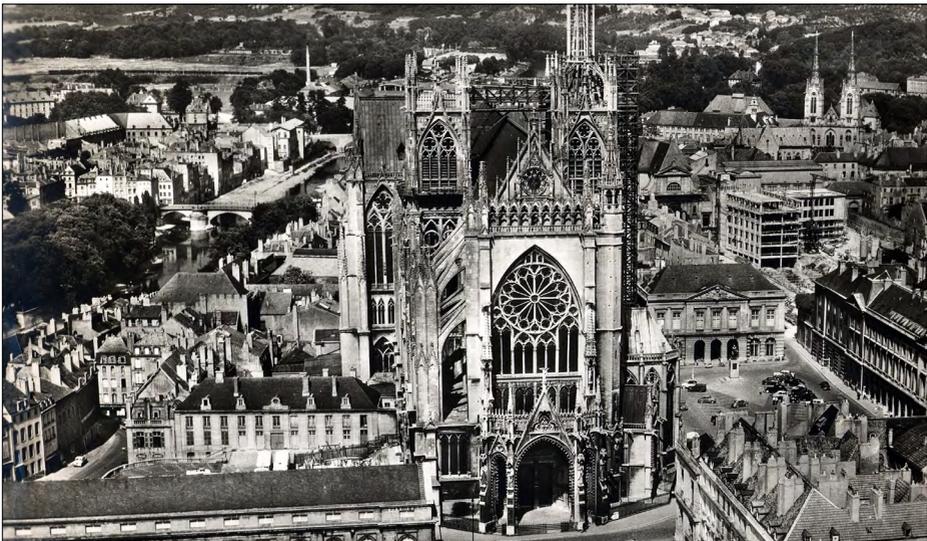
La ville est une construction lente, par strates, qu'il est nécessaire de faire vivre, mais qui implique une modestie, une certaine humilité sans laquelle tout choix risque de se heurter à une forme d'incompréhension. De fait, l'impact humain de la modernisation de la ville est caractérisé par un paradoxe. Si le confort moderne a bien été offert à une part importante de la population messine et si le mal-logement a été combattu, la violence que constituent par nature des opérations de table rase comme la municipalité en a réalisé constitue un point de crispation important, qui n'est qu'am-



plifié dans les débats liés à la sauvegarde du patrimoine. La municipalité se montre particulièrement soucieuse de ses administrés, mais certaines décisions de relogement, complexes, comportent en elles une certaine rudesse, comme le déracinement forcé de certains habitants de leur quartier ou encore le regroupement en périphérie des administrés indésirables. De plus, la création d'une ville étendue, par zones, a pour corollaire un renfermement de certains quartiers. En voulant relier chacun et étendre la ville par la même occasion, des barrières ont paradoxalement été érigées, de façon pas toujours volontaire. Ainsi, l'autoroute, qui se rajoute aux canaux et aux voies de chemin de fer, contribue à dissocier la partie ouest de la ville du reste de la commune. Si la dynamique de croissance ne vacille pas durant la période étudiée, c'est entre autres par là qu'elle atteint ses limites.

Ville ancienne versus ville moderne : un rapport de force qui s'inverse au fil des ans

Le processus de transformation de la société et des techniques prend une ampleur singulière sur le plan international durant les années étudiées. La morphologie de la ville doit elle aussi s'adapter à cette évolution, par un aménagement de l'espace urbain ambitieux qui répond aux exigences nouvelles : assainissement, circulation favorisée, logement pour tous, commodités généralisées et accès aux loisirs. Les constructions et les ensembles urbains mis en œuvre sont le fruit de processus de projets parfois chaotiques. Ainsi, Metz se dote de nouvelles infrastructures, d'ensembles de logements collectifs répartis sur le territoire, de réseaux de chauffage urbain, d'eau et d'électricité développés, etc. La confrontation entre ces nouveaux équipements et la ville existante n'est toutefois pas sans poser de problèmes, notam-



Construction de la cité administrative à proximité de la cathédrale Saint-Étienne de Metz, 1958 (collection Maxime Bucciarelli)

ment concernant le gabarit des rues et l'organisation des immeubles. Metz, relativement épargnée durant le second conflit mondial, illustre par les nombreuses démolitions de son centre ancien les problématiques fortes du renouvellement urbain. Le cœur de la cité a en effet connu de profonds bouleversements du fait de l'ampleur des travaux qui y ont été engagés. Le rapport entre le bâti ancien et la production contemporaine crée ici une tension assez caractéristique de ces situations de modernisation poussée d'une entité urbaine existante.

La thèse montre que, des élus aux habitants, en passant par les divers professionnels de l'aménagement urbain, tous aspirent à bénéficier du « confort moderne ». Pour ce faire, les aménageurs n'hésitent pas à remettre en cause le caractère même de la ville traditionnelle, car la lutte contre

l'habitat insalubre et la résolution de la crise du logement apparaissent comme des priorités absolues dans les politiques mises en œuvre, en accord avec la politique nationale. La ville est congestionnée. La dégradation et la pénurie de logements orientent fortement l'action éditiltaire. Devant le constat de l'altération du bâti ancien, la municipalité fait le choix de s'émanciper des formes de l'histoire. Certes, la rupture avec la morphologie traditionnelle de la ville est nationale, l'État jouant un rôle croissant dans l'aménagement des villes, mais la municipalité est également en capacité d'amplifier ou non ce phénomène.

L'intense développement de la cité s'accommode difficilement avec le respect d'un déjà-là. Les débats sur ce qu'il convient désormais d'appeler patrimoine sont finalement assez tardifs, puisqu'il faut attendre les années 1960 pour qu'une parole



Maquette du projet du Pontiffroy, 1969 (photographie Pierre Maurer. Ville de Metz, DR.)



contradictoire se libère parmi ceux qui fabriquent la ville, certaines voix se levant enfin pour défendre une autre idée de la préservation de la cité. Conserver sa cohérence n'est, en effet, pas un objectif premier pour tous. Si l'effondrement mortel d'immeubles de la rue des Tanneurs (1948) sert de justification aux vastes politiques de démolition-reconstruction de la cité, les débats autour de la rénovation urbaine des îlots Saint-Jacques, des Roches et enfin du Pontiffroy permettent eux aussi de cristalliser une certaine idée du rapport à l'existant, qui a profondément évolué en une vingtaine d'années. La lutte contre le désordre entraîne de nombreuses coupures et la distinction de fragments urbains dissociés. Le caractère imparfait de cette action somme toute violente ne fait guère l'objet d'une remise en cause rapide. Les rares contestations sont bien souvent balayées.

Finalement, entre la ville ancienne et les nouveaux aménagements, le rapport de force s'inverse au fil des années étudiées. Si la volonté de modernisation est importante durant les années 1950, les considérations patrimoniales prennent peu à peu le dessus à partir des années 1960, par l'évolution du cadre législatif et des mentalités. Illustration des contradictions diverses de cette période : durant ces mêmes années sont édifiées à tout juste un kilomètre de la cathédrale une autoroute et une usine d'incinération...

Cette recherche permet en outre de soulever les questions relatives aux limites urbaines qui sont finalement posées par l'analyse du centre. C'est la difficulté même à s'approprier ce dernier, ainsi que la complexité des négociations avec l'autorité militaire pour obtenir la cession de terrains et d'édifices dont l'armée a l'usage et les entraves à son développement qui poussent les décideurs locaux à mener une réflexion sur la question du ter-

ritoire. Cela se traduit, en 1962, par l'incorporation de trois communes périphériques, pour lesquelles des projets urbains sont d'ores et déjà envisagés.

Une répartition ambivalente du pouvoir entre politiques locales et nationales

Si les rapports entre les autorités locales et parisiennes peuvent mener à la confrontation, la rupture est loin d'être nette et révèle une certaine ambivalence. Ainsi, Raymond Mondon – tout comme Jacques Chaban-Delmas à Bordeaux, Édouard Herriot à Lyon ou encore Gaston Defferre à Marseille – se révèle-t-il une personnalité tant locale que nationale... comme député tout d'abord, puis comme secrétaire d'État à l'Intérieur (20 janvier 1955 - 23 février 1955) et surtout comme ministre des Transports publics (29 juin 1969 - 31 décembre 1970). L'arrivée de l'autoroute, le choix de Metz comme capitale régionale ou le financement de certains projets bénéficient de son soutien appuyé. Les multiples attributions locales et nationales de Raymond Mondon impliquent que la relation entre les échelons locaux et nationaux relève parfois presque autant de la confrontation que de la synergie.

La tutelle française sur la ville se révèle quant à elle de façon particulièrement importante durant ces années. Les administrations de l'architecture et de l'urbanisme et leurs responsables locaux peuvent de plus en plus imposer leurs vues dans les processus décisionnels, que ce soit par l'attribution de crédits ou par l'application des décrets ou lois édictés par le pouvoir central.

Une action municipale pragmatique, volontaire, mais qui manque parfois d'ambition architecturale

L'action municipale des équipes de Raymond Mondon témoigne d'une volonté et d'un pragmatisme indéniables, mus par l'espoir de faire figurer



la ville parmi les principales cités européennes. Elle se traduit avant tout par la construction massive de logements collectifs et par le développement d'infrastructures urbaines diverses, visant à faciliter la modernisation de la ville. Les personnalités politiques locales jouent un rôle de facilitateur pour les porteurs de projets, mais trop peu se questionnent sur une quelconque notion d'exigence architecturale ou urbaine.

La vision municipale de l'aménagement semble être en grande corrélation avec les problématiques politiques. Ainsi, c'est bien la politique du logement qui implique la création de cités satellites et l'expansion urbaine planifiée menée par la ville. L'approche essentiellement quantitative de la production architecturale et urbaine par la municipalité n'empêche pas l'émergence de projets réfléchis, aux qualités architecturales singulières ou qui font preuve d'une certaine recherche expérimentale. Néanmoins, si les grands projets urbains semblent prendre une ampleur considérable, les architectures produites restent peu innovantes, tirant largement parti des possibilités offertes par la préfabrication. Les projets n'occasionnent d'ailleurs pas de dépenses somptuaires, une part importante des investissements se concentrant sur le développement des infrastructures et la résorption de l'habitat insalubre. Ils marquent cependant l'affirmation d'un modernisme architectural caractérisé par l'emploi généralisé du béton armé, qui se vérifie tant à l'échelle nationale qu'internationale. Le revers de la dynamique de développement exceptionnel de la cité semble être qu'il s'exerce au détriment du paysage urbain existant. Ici, Metz s'inscrit dans un constat bien plus large puisque le XX^e siècle étant urbain, le développement des cités s'est réalisé de façon très généralisée sur l'ensemble du globe.

Si pragmatique et volontaire soit-elle, l'action municipale du gouvernement local apparaît manquer de recul suffisant, nécessaire pour prendre en compte les incidences architecturales et urbaines des projets engagés. Son principal objectif reste en effet de moderniser la ville, sans pour autant développer un positionnement sensible sur la qualité urbaine qu'il faut lui donner. La production architecturale est presque essentiellement considérée au prisme des seuls aspects financiers et quantitatifs.

Finalement, l'un des apports essentiels de la thèse réside dans la démonstration assez inédite, durant cette période dite des Trente Glorieuses, de la relation étroite entre rénovation urbaine et reconstruction du centre sur lui-même d'une part et création de quartiers satellites en périphérie d'autre part. Sur ce point, le cas messin s'avère un cas d'étude tout à fait remarquable. Un cas d'étude à même d'éclairer la compréhension d'autres villes.



L'ensemble de la Patrotte, vers 1960 (carte postale, collection Maxime Bucciarelli)

Bibliographie

Abram J. (1999), *L'architecture moderne en France. Tome 2. Du chaos à la croissance 1940-1966*, Paris, Éditions Picard.

Andrieux J-Y., Seitz F. (dir.) (1998), *Pratiques architecturales et enjeux politiques. France 1945-1995*, Paris, Picard Éditeur.

Avanzato G. (2011, 1re édition en 2000, Éd. Serpenoise), *Raymond Mondon le donjon de Metz*, Metz, Éditions des Paraiges.

Backouche I. (2013), *Aménager la ville. Les centres urbains français entre conservation et rénovation (de 1943 à nos jours)*, Paris, Armand Colin.

Bour R. (1983, 1re édition en 1978), *Histoire de Metz*, Metz, Éditions Serpenoise.

Effosse S. (2003), *L'invention du logement aidé en France. L'immobilier au temps des Trente Glorieuses*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

Hubert P. (2004), *Metz ville d'architectures*, Metz, Serge Domini Éditeur.

Laurent X. (2003), *Grandeur et misère du patrimoine d'André Malraux à Jacques Duhamel*, Paris, École nationale des chartes, Collection du comité d'histoire du ministère de la culture et de la communication.

Le Goullon G. (2014), *Les grands ensembles en France. Genèse d'une politique publique. 1945-1962*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Le Moigne F-Y. (dir.) (1986), *Histoire de Metz*, Toulouse, Éditions Privat.

Massel C., Maurer P., Pignon-Feller C. (2016), *Metz au temps de l'Art déco, 1919-1939. Urbanisme & architecture*, Vaux, Serge Domini Éditeur.

Mondon R. et alii (1958), *Dix ans de vie municipale 1947-1957*, Metz, Imprimerie Paul Even.

Prix Spécial 2019, Annarita Lapenna



Thèse de doctorat en architecture sous la direction de Chris Younès et d'Alessandro Balducci, soutenue à l'Université Paris 8 et au Politecnico di Milano, devant le jury composé de :

- Stéphane Bonzani, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Clermont-Ferrand, Ecole Spéciale d'Architecture de Paris
- Sara Marini, Università IUAV di Venezia
- Clara Sandrini, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Toulouse

Quel est votre parcours universitaire et professionnel ?

J'ai quitté ma région d'origine, la Puglia, dans le Sud de l'Italie, après le lycée et j'ai déménagé à Florence où j'ai obtenu un diplôme en architecture. En 2007, après ce diplôme, j'ai travaillé pour des agences d'architecture en Italie sur des projets concernant l'espace public. En 2008, je suis partie à Paris, et en 2009, j'ai eu la chance d'entrer au DES "Architecture des milieux. Villes en projet durable" de l'École Spéciale d'Architecture (ESA) de Paris dirigé par Chris Younès. Cette formation a été un moment essentiel dans mon parcours universitaire et professionnel. En effet, à partir de 2011, j'ai collaboré parallèlement avec l'agence Hérault-Arnold Architectes pour des projets de stratégie urbaine durable et avec le laboratoire de recherche GERPHAU de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris-La Villette. Pendant ces années, j'ai approfondi les questions d'interaction entre l'échelle locale et l'échelle globale,

sous l'angle du développement durable. En 2012, je suis rentrée en Italie et j'ai démarré ma thèse de doctorat.

Actuellement, je travaille au Politecnico di Milano en tant que chercheuse et je continue à collaborer avec le laboratoire GERPHAU.

Comment s'est élaboré votre sujet de thèse ?

Cette thèse est l'aboutissement de la recherche poursuivie depuis le DES. Pendant cette formation, j'ai élaboré un projet-mémoire basé sur l'hypothèse de l'intermilieux, une culture de la mise en relation à partir d'un territoire spécifique : la ville de Milan.

C'est tout naturellement que j'ai poursuivi ces premières recherches au sein du laboratoire GERPHAU, espace de recherche multidisciplinaire, dont l'architecture, la philosophie et l'urbain représentent les disciplines de départ. Les ateliers de thèse du laboratoire, les échanges avec les autres doctorants, les chercheurs et les professeurs ont été importants afin de formuler les

questions de recherche concernant les forces de métamorphose du système urbain et comment elles dissocient / réassocient les milieux habités.

C'est en début de première année de thèse que j'ai saisi l'occasion d'activer une cotutelle au Politecnico di Milano, notamment au département DASTU (*Dipartimento degli Studi Urbani*) afin d'avoir une assise scientifique sur mon terrain de thèse. Le soutien financier de l'Université Franco Italienne a été précieux, me permettant des aller-retour entre mes deux universités de rattachement. La cotutelle a été une ouverture aux relations avec le milieu universitaire mais aussi avec la ville et ses dynamiques. En effet, la conception et la réalisation du WS international (entre l'ESA de Paris et le Politecnico di Milano) intitulé « Linking Territories » m'a permis de produire de la connaissance sur le territoire milanais, de mieux formuler les hypothèses de recherche et de construire un premier récit entre les cas d'étude analysés.

Quel impact sur votre carrière scientifique et/ou professionnelle attendez-vous de ce prix ?

J'espère que ce prix rendra cette recherche visible et me permettra de le partager avec le plus grand nombre, au sein de la communauté scientifique mais aussi des acteurs urbains, en facilitant notamment le processus de publication de la thèse dans lequel j'aimerais me lancer.

Cette recherche doctorale finie, deux perspectives s'ouvrent à moi.

D'une part, je souhaite cultiver ma connaissance du territoire d'analyse de ma thèse, la ville de Milan, afin de mettre au service des institutions communales et des habitants ma lecture du système urbain milanais. La création d'un

laboratoire au sein de la municipalité est d'ailleurs envisagée, et pourrait être intéressé par, voire soutenir, le type de transformations que j'ai analysées dans ma thèse, à savoir les projets urbains ouverts relatifs aux espaces végétalisés. Il peut devenir une base de données, une plateforme intermédiaire précieuse pour la conception des projets de ville.

D'autre part, je voudrais continuer mes travaux de recherche en architecture et en projet urbain. Il me semble indispensable de mieux saisir l'interface entre les émergences, les résistances aux dissociations et le projet de ville en tant qu'acte réflexif et non-spontané.

■ La thèse en résumé

“Le dispositif intermilieux : mode de culture du projet urbain ouvert. Enquête sur des espaces végétalisés à Milan (1953-2016)”

Thèse de doctorat en architecture à l'Université Paris 8, sous la direction de Chris Younès et d'Alessandro Balducci

Mots clés : dispositif, intermilieux, espace urbain, milieux, fissures, constellations, projet, synergies, interface, partage, cogestion, coexistence, co-rythmie, végétalisé, expérimentation, régénération, Milan

Problématique et hypothèses

Au cours du XX^{ème} siècle, l'espace urbain de la ville européenne a été fortement transformé à travers des projets urbains incarnant une idée de liberté : celle de ne plus être lié à sa terre, à son village, à sa condition sociale ou à des modes de production. Ces projets ont d'abord cherché à dominer le devenir du territoire en se libérant du cas particulier souvent enfermant de chaque milieu qui, au nom d'une certaine forme de « libération », pouvait réduire ou refuser l'accès aux aspects de la modernité de la ville. Après la seconde Guerre Mondiale, ces projets se sont appuyés sur un processus de légitimation de micro-histoires afin de rendre possible la mobilité, l'accès à des services métropolitains, etc. Cependant, ces projets sont restés pensés et réalisés par les catégories dominantes au nom de l'intérêt général, suscitant de vives réactions théorisées sous le vocable du « droit à la ville ». Cette alternative entre planification et contestation a produit tout un imaginaire ambi-

valent d'espaces urbains constitués comme un ensemble cohérent et homogène mais aussi se révélant de plus en plus comme un ensemble morcelé, fragmenté, « fissuré », par exemple par les grandes infrastructures dédiées aux espaces de logement, ou aux impératifs de déplacements. Ce qui devait être des modes de libération des enfermements sociaux productifs et culturels sont devenus des morceaux de ville, des fragments de quartiers, des zones d'ignorance et d'enfermement social et de conflictualité de la vie quotidienne.

Ces lieux - des non-lieux ou des tiers-lieux suivant les terminologies de la littérature et des acteurs - constituent ce qu'Annarita Lapenna appelle des « fissures » dans la cohérence d'ensemble que des plans masse, des programmes d'aménagement urbain voulaient constituer au nom du progrès et des impératifs des années de croissance. Ces héritages des années de l'après-guerre, ces zones tampon entre autoroutes, entre cités de logement, entre catégories socioculturelles, n'ont pu entrer dans la révolution des années glorieuses de la croissance industrielle et de l'expansion urbaine. Ignorés des pouvoirs publics, autant nationaux et régionaux que communaux, ces espaces-fissures peuvent néanmoins se révéler des espaces capables de faire émerger des



métamorphoses par leur adaptation, grâce à leurs conditions de non-fonctionnement et de fragilité, de mise hors de la ville moderne tout étant souvent au cœur des villes. Ces espaces deviennent, enfin, des lieux fertiles pour expérimenter des modes de culture alternatifs du projet urbain et du « faire ville ». Hors des processus standardisés de transformation de la ville, il tend à s'y recréer et renforcer des interactions positives et portés par le bas, par des habitants souvent en rupture entre les milieux dissociés.

Cette thèse part en effet de l'hypothèse fondamentale que ces espaces ignorés, discontinus, abandonnés, stigmatisés, occupés sans droit et sans statut légitime au sens juridique, dans les limites actuelles institutionnelles, physiques et mentales de la métropole milanaise, peuvent laisser place à des perspectives personnelles, fami-

liales ou de groupes, à travers des engagements, des actions souvent modestes, informelles et sans but lucratif. Ces espaces, par des opérations ponctuelles, peuvent alors s'inscrire dans des projets urbains contemporains, et se transformer en modèles, sources d'inspiration pour des élus. Ils peuvent être également récupérés par les acteurs publics, tout comme permettre à des populations en marge ou exclues de se sentir citoyennes (presque) à part entière. Ces opérations, ces temps et ces mouvements confus, décalés, conflictuels parfois, constituent ce qu'Annarita Lapenna appelle des « dispositifs intermilieux ». Ce terme est à entendre dans ses différentes acceptions : spatiales, sociales, culturelles, contestataires, de pouvoirs de conflits internes et externes mais aussi d'expérimentation, de création, de modalités de construction de petits espaces de vie insérés dans la métropole.



Parco Nord (Milan) © blueiron9 sur Flickr



En tant que dispositifs d'action, ces dispositifs intermilieux activent trois types de modalités de partage : de mise en synergie des différents acteurs pour la gestion du territoire, de scénarios co-rythmiques (au sens où des moments, des temporalités, des attentes variées, se chevauchent autant qu'ils s'additionnent ou se contrarient), et de fabrication de territoires de la coexistence plus ou moins pacifique au sein de chacun des terrains observés. Ce faisant, les dispositifs intermilieux en acte génèrent des projets urbains ouverts faisant émerger les potentialités spécifiques du site à partir des ressources existantes (ou d'autres à inventer ou à faire revivre). Ainsi, l'abandon d'un espace végétalisé interstitiel dans le tissu urbain, la privatisation d'un espace public, la transformation d'une ancienne ferme en zone de parking par exemple, peuvent activer des réappropriations. Plusieurs acteurs, dont les habitants et les institutions, collaborent pour sa régénération, activent des transformations *in-itinere* où les points de discontinuités, les interruptions, les imprévus se transforment en ouvertures pour la construction d'autres scénarios, pour inclure ou exclure des acteurs et pour remettre en question la forme de l'espace. Ce faisant, des espaces-fissures peuvent devenir des espaces « cousu-main », témoins objectivables, montrables et valorisables.

Dans une ville composée par fragments en attente de transformations, les dissociations sont provoquées par les projets urbains des planificateurs, des urbanistes et des élus autant que des acteurs économiques. Le dispositif intermilieux donne alors à voir les potentiels émergeant entre la vision technocratique, les impératifs financiers et l'imaginaire des populations des zones-fissures. En renforçant les interactions fragilisées, le dispositif intermilieux réactive des espaces urbains

abandonnés en leur donnant une valeur physique, sociale et environnementale, en permettant des usages dédiés dont beaucoup sont partis d'opérations modestes comme la réhabilitation de granges, de fermes, de lutte contre des appropriations illicites (vente de drogue, amoncellement d'ordures, ...).

Le dispositif intermilieux n'est donc pas un programme-outil défini *a priori* auquel il faudrait adhérer de façon rigide. Au contraire, il représente une hypothèse de recherche formulée par la lecture et, parallèlement, mis à l'épreuve par un territoire urbain précis. Cette recherche vise plus largement à donner corps à l'affirmation suivante : dans les fissures d'une culture du projet urbain cloisonnée, des modes inédits de fabrication de la ville s'expérimentent par des projets urbains ouverts qui testent la cogestion souvent délicate et conflictuelle momentanée entre les acteurs, la prise en compte des rythmes différents de réaction et d'action des personnes qui deviennent des acteurs de leurs terrains. Ces acteurs, en s'engageant dans des opérations de régénérescence de quelques hectares, se redécouvrent en même temps citoyens et responsables en partie de leur destin et de ceux avec lesquels ils ont à agir, avec des imaginaires, des contraintes, des contradictions, tout en découvrant la nécessaire et délicate coexistence entre plusieurs pratiques issues d'un même lieu.

Deux autres hypothèses fondent la démarche d'Annarita Lapenna. La première dépasse le cas du terrain de thèse, Milan. L'analyse proposée des dispositifs souligne en effet qu'il est indispensable de revoir nombre d'enseignements en matière de théorisation de la croissance urbaine, de la métropolisation, des tendances à l'étalement. Les modèles de planification ignorent (quand ils ne créent



Giardino Comunitario Lea Garofalo © Ylbert Durishti sur Flickr



Giardino Nascosto © Ylbert Durishti sur Flickr



Parco Segantini © Dado Baca sur Flickr



Giardino Comunitario Lea Garofalo © Ylbert Durishti sur Flickr

pas des enclaves) ces types d'espace. Il faut alors que les urbanistes et les aménageurs prennent conscience à la fois de la nécessité de construction de la ville par des infrastructures mais de la persistance de lieux abandonnés et pourtant riches de vie. Ces mouvements dépassent très largement la planification participative ; ils constituent des exemples et des leviers de réinsertion d'espaces et de populations. Ce travail propose donc une lecture compréhensive des mouvements sociaux à l'œuvre dans ces espaces.

La seconde hypothèse porte sur le rôle philosophique de la végétalisation, très en vogue dans les politiques urbaines. Nombre de processus de reconquête se sont appuyés en effet sur ces perspectives de réinsertion du végétal en ville, souvent décidées localement, sans théorie, mais en ignorant souvent comment cette nature en

ville est aussi porteuse de formes de solidarité et de reconnaissance entre personnes. A ce titre, la thèse montre que les espaces végétalisés de Milan correspondent à trois grandes périodes de l'histoire milanaise : des « démarches manifestes » contre l'étalement urbain sous différentes formes (1953-1988) ; des espaces refuges conçus comme des « oasis peu connus » (1980-2011) ; et, enfin, des « espaces-laboratoires » qui montrent comment il est possible de faire autrement la ville et comment ces laboratoires peuvent être repris par les pouvoirs publics voire par des organismes financiers (2011-2016).

Terrain et méthodologie

Milan, le chef-lieu lombard, a constitué un terrain d'investigation propice. En effet, au fil des années, les transformations urbaines y ont généré des



formes de résistance sociale forte aux mouvements de l'urbanisation et de conquête milanaise de son territoire longtemps marqué par des frontières institutionnelles restreintes et par la prégnance des environnements, notamment les multiples marécages et les héritages des productions agricoles « traditionnelles ».

Après la seconde Guerre Mondiale, dans les années 1950, Milan s'est transformée en métropole en renforçant les dynamiques du système urbain élargi. Ce phénomène a entraîné des déséquilibres devenus ensuite des fractures profondes. De l'analyse de l'approche fonctionnaliste de la culture moderniste des années 1953-1988, à la « planification par zones » des années 1988-2011, jusqu'aux visions du PGT (*Piano di Governo del Territorio*) de 2012, des actions de planification et des politiques urbaines (ou au contraire l'absence d'actions et de politiques) ont généré des dissociations entre les institutions et le territoire, ainsi qu'entre les milieux physiques et sociaux du territoire. A partir de ce contexte de dissociations, la faiblesse des institutions et des différents outils urbains ont permis à une pluralité d'acteurs, constituant des regroupements très variés, de contribuer à transformer la ville, notamment, des zones délaissées, des espaces-fissures, en déployant une force cohésive à partir de la société civile.

Afin de faire émerger ces dynamiques de résistance aux dissociations à Milan, Annarita Lapenna prend les espaces végétalisés comme prisme d'étude. Pour deux raisons. La première, valable pour tous les territoires urbains, repose sur le constat que le jardin est un lieu d'observation de l'émergence des figures de l'urbain. La seconde, spécificité du territoire milanais, considère que les espaces végétalisés de la ville, à partir de l'après-guerre, n'ont jamais eu un réel projet stratégique

général, considérés comme des espaces secondaires au regard des grandes transformations urbaines. Cette logique les a fragilisés autant qu'elle les a rendus ouverts aux nouveaux modes de culture du projet urbain.

Annarita Lapenna observe une déclinaison de la figure de l'intermilieux en rassemblant 25 projets urbains ouverts, répartis en trois groupes : l'espace végétalisé en tant que manifeste pour une contre-proposition à l'étalement urbain, l'espace végétalisé en tant que refuge pour la construction de lieux anti-urbains et, enfin, l'espace végétalisé en tant que laboratoire pour la planification urbaine en partage.

Dans le contexte de planification urbaine située entre l'approbation du PRG 1953 et le Document Général pour les zones industrielles délaissées (1988), la ville de Milan s'étend bien au-delà des limites administratives de la Municipalité. Pour compenser la densification urbaine massive, la planification intercommunale propose la réalisation de parcs bien que cette stratégie se révèle insoutenable au regard des coûts de réalisation. Portés par un esprit révolutionnaire, des associations, des habitants mais aussi des élus institutionnels proposent des modes alternatifs, devenus des manifestes, de mise en chantier de parcs urbains et de régénération d'espaces végétalisés.

Dans les failles d'une planification cherchant à donner un dessin cohérent au territoire milanais, des formes d'expérimentations innovantes sont engagées, comme l'illustrent *Parco Nord* et *Boscoincittà*. Ces deux projets, nés à cette époque et conçus comme des alternatives idéologiques à la politique territoriale des années 1950-60, ont été influencés par ces démarches de planification. *Parco Nord*, apparu pendant la planification inter-



communale du PIM est conçu comme un moyen de contrer les dangers que représente l'étalement urbain pour le territoire, et est réalisé dans la même tendance utopique que *Boscoincittà*. Tous deux ont fabriqué des espaces publics qui incarnent, encore aujourd'hui, des références importantes pour les projets d'espaces végétalisés dans la région milanaise. Dans les deux cas, le bois, en tant qu'élément-déclencheur, active un processus pionnier de transformation urbaine. De même, le *Parco Agricolo del Ticinello* s'est révélé être un projet manifeste sur la façon d'intégrer l'agriculture en ville.

A partir des années 80 jusqu'à l'élection communale de 2011, la ville de Milan se transforme, zone par zone. A travers le système de variantes au plan urbain général, Milan devient la scène de l'expression de nombreux acteurs, capables ensemble, d'élaborer des projets pour le territoire. Dans ce contexte, la ville semble se transformer sur deux niveaux parallèles : le niveau institutionnel et le niveau du territoire et de la société civile. Refusant les politiques de transformations urbaines des institutions, les associations, les professionnels et les citoyens investissent des espaces végétalisés abandonnés dans le but de les transformer en lieu-refuge. La valorisation d'un parc historique clos en espace d'intégration sociale (*Parco Trotter*), la transformation des espaces végétalisés abandonnés en jardin-catalyseur du quartier (*Giardino degli Aromi*, *Giardino Lea Garofalo*, *Orto di quartiere de la via Oglio*), l'utopie d'un jardin sur asphalte (*Isola Pepe Verde*), la mise en valeur d'une ferme agricole abandonnée pour la création d'un centre social (*Cascina Biblioteca*), le tissage de liens sociaux entre détenus et non détenus au travers du soin des plantes (*Cascina Bollate*), représentent autant de cas emblématiques d'expérimentation

des intermilieux, des années 1980 à 2011.

En 2011, les élections communales installent un changement de stratégie politique de la municipalité de Milan. Le nouveau conseil communal s'appuie sur la recherche de mise en œuvre d'un dialogue subtil avec l'effervescence animant la société milanaise. Dès 2011, les expérimentations de dispositifs intermilieux se multiplient, et celles activées dans les années précédentes deviennent des pratiques exemplaires. Les espaces végétalisés, des plus petites zones de vert interstitiel jusqu'aux étendues les plus importantes, semblent se métamorphoser en laboratoire d'expérimentation. Les parcs *Parco della Vettabbia*, *Parco Segantini*, *Parco Teramo* et *Parco delle Risaie*, *Grande Parco Forlanini* et *Parc de l'Anneau*, les jardins 9x9, *Giardino Nascosto*, *Orti Via Padova*, *Conchetta verde*, *Giardino delle Culture*, *Terra rinata* et le *Giardino Scaldasole* et les fermes, *Cascina Nascosta* et *Cascina Martesana*, composent le troisième groupe de cas d'études analysés, avec une augmentation au fil des années de ces cas d'intermilieux.

A travers un récit chronologique et chronotopique des relations entre la planification institutionnelle et les espaces végétalisés milanais, ces trois répertoires de projets urbains ouverts sont analysés en tant qu'expérimentations du dispositif intermilieux. Annarita Lapenna en retire au final le constat que de nombreuses adaptations du dispositif intermilieux sont encore aujourd'hui à l'œuvre, éprouvant ainsi des regroupements d'acteurs toujours nouveaux et transformant des territoires abandonnés dans des lieux-laboratoires.

Résultats principaux

L'enquête menée dans le territoire milanais, la confrontation avec les acteurs impliqués dans



les processus de transformation, l'observation directe des lieux et de leur condition spatiale ont permis de fabriquer un almanach riche de descriptions. Les 25 cas d'étude se montrent très diversifiés entre eux. Malgré cette diversification, des traits communs se dégagent clairement, à travers un dispositif de cartographie proposé par la thèse. Ces cartes ne sont pas un outil technique apte à restituer l'existant. Elles arpentent des connaissances, des gestes, en orientant activement les processus de transformations futures et créent de nouvelles constellations de sens. Elles mettent en lumière des ressources latentes aux multiples échelles du territoire. Ce qu'Annarita Lapenna appelle constellations cartographiques ne correspond pas à des cartes au sens traditionnel mais restitue deux types de dynamiques de reconquête des fissures : par des liens immatériels et par des liens matériels.

La cartographie révèle les relations et la mise en mouvement des expériences entre les nombreuses transformations analysées. La plupart de ces transformations sont nées dans des conditions de forte précarité, les obligeant ainsi à chercher des soutiens afin de se réaliser. Des connexions d'aide mutuelle entre les acteurs se sont renforcées en testant, au fur et à mesure, de nouveaux types de coopérations. Des liens se tissent aussi grâce à la proximité géographique entre des espaces-fissures en transformation. Au fil des années, cette proximité a encouragé la conception de projets communs pour les parties élargies de territoire, des projets s'intéressant à l'espace physique en tant que sol avec lequel repenser et régénérer la ville à plusieurs échelles de réflexion.

La grande effervescence de la société civile et la constitution des regroupements très hétérogènes d'acteurs engagés dans la transformation des politiques et de l'espace urbains montrent le passage clair de la participation en tant que processus inclusif à la contribution de processus coopératif. Sur ce plan, la recherche souligne l'importance de la dépendance entre l'enquête menée et la fabrication du projet de la ville et du territoire en tant qu'opération réflexive et non passive. L'appréhension des constellations cartographiques exprime également une connaissance de la construction d'un projet de ville et de territoire comme interface opératoire et de réflexion entre une dimension institutionnelle basée sur des prévisions, des processus planifiés et une dimension presque anarchique qui se base sur des occasions et des rencontres imprévisibles ainsi que sur des processus à boucle.

Au final, et plus largement, la thèse conforte l'ensemble des travaux qui montrent comment, dans les failles d'un projet urbain générique et de ses implémentations, la ville se réinvente grâce à des espaces-fissures en expérimentant de nouveaux dispositifs de transformation capables de mettre en place *in-situ* des chantiers de type « co » (cogestion, corythmie et coexistence), interrogeant plus largement les types de stratégies alternatives possibles pour l'aménagement des territoires métropolitains.



Bibliographie

- Agamben G. (2006), *Che cos'è un dispositivo ?*, Nottetempo, Roma.
- Balducci A. (1991), *Disegnare il futuro, Il Mulino*, Bologna.
- Bianchetti C. (2016), *Spazi che contano*, Donzelli, Roma.
- Boatti A. (2007), *Urbanistica a Milano*, Città Studi Edizioni, Milano
- Bolocan Goldstein M., Bonfantini B. (éds) (2007), *Milano incompiuta. Interpretazioni urbanistiche del mutamento*, Milano, Quaderni del DiAP, Politecnico di Milano.
- D'ariento R., Younès C., Lapenna A., Rollot M. (éds) (2016), *Ressources urbaines latentes. Pour un renouveau écologique des territoire*, Métis-Presses, Genève.
- Deleuze G., Guattari F. (1980), *Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie 2*, Les Éditions de Minuit, Paris.
- Dewey J. (1927), *The public and its problems*, Henry Holt and Company, New York.
- Eco U. (1962), *Opera aperta*, Bompiani, Milano.
- Goetz B., Younes C. (2010), *L'Architecture des milieux*, Le Portique, n°25.
- Healey P. (1997), *Collaborative Planning, Shaping Places in Fragmented Societies*, Palgrave Macmillan, London.
- Jullien F. (1996), *Traité de l'efficacité*, Éditions Grasset & Fasquelle, Paris.
- Morin E. (2004), *La méthode 6. Ethique*, Seuil, Paris.
- Morin E. (1990), *Introduction à la pensée complexe*, Seuil, Paris.
- Sechi B. (2000), *Prima lezione di urbanistica*, Laterza, Bari.
- Uexkull J. (1965, édition originale 1956), *Mondes animaux et monde humain*, Médiation Donoel, Paris.
- Vigano P. (2010), *I territori dell'urbanistica*, Officina, Roma.
- Yin R. (2003), *Case Study Research. Design and Methods*, Sage Publications, Thousand Oaks.
- Younès C. (1999), *ille contre Nature*, La Découverte, Paris.



Thèses nominées au 1^{er} tour

- **Julien Aimé** pour sa thèse de doctorat en sociologie “La ville et les quartiers en train de se faire au rythme des projets urbains : une sociologie de l’expérience socio-spatiale des nouveaux quartiers”, thèse soutenue à l’Université de Lorraine, sous la direction d’Hervé Marchal
- **Elvan Arık** pour sa thèse de doctorat en géographie/aménagement/urbanisme “Se chauffer à Istanbul : des pratiques thermiques face aux épreuves de la transition et de l’efficacité énergétiques”, thèse soutenue à l’Université de Lyon, sous la direction de Jean-Michel Deleuil et d’Eric Verdeil
- **Claire Fonticelli** pour sa thèse de doctorat en sciences du paysage “Construire des immeubles au royaume des maisons. La densification des bourgs périurbains franciliens par le logement collectif : modalités, intérêts et limites”, thèse soutenue à l’Institut des sciences et industries du vivant et de l’environnement, sous la direction de Patrick Moquay
- **Fang-Yu Hu** pour sa thèse de doctorat en architecture “Évaluation de la forme urbaine face au risque d’inondation. Le cas de Taïpei entre 1895 et 2010”, thèse soutenue à l’Université Paris-Est, sous la direction de Nathalie Lancret et de Gilles Hubert
- **Héloïse Leloup** pour sa thèse de doctorat en géographie “Les agriculteurs de l’agglomération de Lima : des acteurs territoriaux au défi des attentes de la ville”, thèse soutenue à l’Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, sous la direction de Jean-Louis Chaléard
- **Karen Levy** pour sa thèse de doctorat en aménagement/urbanisme “Une ville moyenne pour des classes moyennes ? Discours et acteurs de la fabrique urbaine. Une étude du cas de Johannesburg, un détour comparatif par New Delhi”, thèse soutenue à l’Université Paris Nanterre, sous la direction de Philippe Gervais-Lambony
- **Marie Mangold** pour sa thèse de doctorat en sociologie “Pour une sociologie de la ‘maison durable’ : entre production d’une offre techno-centrée et vécu des habitants. Projets et acteurs dans les espaces périurbains en Alsace”, thèse soutenue à l’Université de Strasbourg, sous la direction de Philippe Hamman
- **Camille Morot-Monomy** pour sa thèse de doctorat en droit public “Le tiers requérant et l’altération du recours pour excès de pouvoir en droit de l’urbanisme”, thèse soutenue à l’Université de Toulouse, sous la direction de Grégory Kalffèche
- **Naoko Tokumitsu-Partiot** pour sa thèse de doctorat en sociologie “ ‘Les yeux de la ville’ : entre surveillance de l’espace public et quête de reconnaissance locale. Analyse croisée entre la France et le Japon”, thèse soutenue à l’EHESS, sous la direction de Michel Forsé

**Retrouvez les thèses lauréates du Prix de thèse sur la ville
depuis 2006 sur :**

<http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/prix-de-these-sur-la-ville-r53.html>

Prix de thèse sur la ville - 14^{ème} édition - 2019 -

Plan Urbanisme Construction Architecture

Directrice de la publication : Hélène Peskine

Responsable de l'action : Lionel Martins

Chargés de valorisation : Bénédicte Bercovici, Christophe Perrocheau

Plan Urbanisme Construction Architecture PUCA

Ministère de la Transition écologique et solidaire / Ministère de la Cohésion des territoires et des
Relations avec les Collectivités territoriales

Arche Sud

92055 La Défense cedex

2019

ISBN 978-2-11-138175-9

Couverture : ZAC de Bonne à Grenoble © Eric Bernath

Plan Urbanisme Construction Architecture
Grande Arche de La Défense
Paroi Sud
92055 La Défense Cedex

Informations

tél. 01 40 81 24 33 / 01 40 81 73 09
www.urbanisme-puca.gouv.fr

 @popsu_puca

